



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	18	24

Date de la convocation
09 décembre 2025

Séance du
16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HELLAL, le Maire.

Etaient présents : Mesdames CHOISNE, GILBERT, DAUZAT, AUDINET, BENHERRAT, LAMRHARI, VIERIN, DE PAUW.

Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON, CABADET, NORTON, TILLY.

Etaient représentés : Mme LAVRILLEUX par M. CABADET, M. JOANNIN par M. NORTON, Mme BLANC par M. HELLAL, Mme BOURGNEUF par M. CAPRON, Mme MAURY par Mme LAMRHARI, Mme GUILLAUME-MONNERY par M. TILLY.

Etaient absentes ou excusées: Mesdames HOUSIEAUX, LHADI et Messieurs CRONIER, LEONARD, ERNULT.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Madame LAMRHARI a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération 2025-12-16-10

Approbation des projets d'investissements faisant l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2026

La Commune de Margny-lès-Compiègne, dans le cadre de sa préparation budgétaire et des différentes actions menées prévoit un certain nombre d'investissements. Ces derniers font ou feront l'objet de demandes de subvention auprès de différents partenaires : Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, ...

A cet effet, les financeurs potentiels peuvent demander l'engagement de la Commune par délibération à réaliser les projets faisant l'objet de demande de subvention.

L'ensemble de ces projets feront l'objet d'une inscription budgétaire en 2026 et /ou en 2027

Ainsi, il est proposé à l'Assemblée délibérante d'approuver la réalisation des projets suivants :

Projet	Montant HT
Achat d'un bâtiment et Aménagement de celui-ci en Centre Technique Municipal (budget 2026 et 2027)	2 600 000 €
Renaturation de deux cours d'école (Herriot élémentaire et Jules Ferry)	180 000 €
Aménagement et rénovation énergétique du Foyer Edith Piaf et de la salle des Réunion	425 000 €
Aménagement de l'accès au Parc Edith Piaf	266 000 €
Amélioration et requalification de la Médiathèque Jean Moulin (Ombrière- Stores – Eclairage intérieur)	247 000 €
Aménagement du Parvis de la Médiathèque Jean Moulin (budget 2026/2027)	316 000 €

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame Astrid CHOISNE, Adjointe au Maire chargée de l'Enfance, Éducation et Jeunesse,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE les projets ci-dessus
- DIT que ces derniers seront réalisés sur les année 2026 et/ou 2027
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents financeurs au taux le plus élevé possible

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents,

Pour copie conforme

Le Maire,

Bernard HELLAL